Définition : Épreuve de Bernoulli

Une **épreuve de Bernoulli** est une expérience aléatoire qui n'a que deux issue : le succès, ou l'échec.

Définition : Loi de Bernoulli

Une **loi de Bernoulli** la variable aléatoire qui vaut 1 en cas de succès, et 0 en cas d'échec.

La probabilité p du succès est appelée le **paramètre** de cette loi. La loi de Bernoulli est alors donnée par le tableau suivant :

a_i	0	1
$P(X = a_i)$	1 - <i>p</i>	p

Exemple

Si on regarde la probabilité d'un sportif à gagner un de ses matchs :

- Il s'agit d'une épreuve de Bernoulli, car le sportif ne peut que perdre ou gagner.
- Le nombre de victoires qu'il obtient (zéro ou une) est alors une loi de Bernoulli.

